Les jeudis 18 et 25 juillet

08 et 22 août 2019 Challans en 1910

"Ferme de la Terrière" 19, rue Maurice Fillonneau 85300 CHALLANS Tél: 02 51 68 19 10

Le journal d'Autrefois Challans www.autrefoischallans.com

Careton Juin 2019
Prochaine parutio

Prochaine parution Octobre 2019

PRÉSENTATION DE L'AFFICHE

2019, l'année du canard!

Page 2

DISTRIBUTION DES COSTUMES

Le lundi 08 et le mercredi 10 juillet.

Page 3

2

3

ÉDITO

Auchallais, Auchallaises, nous voilà repartis pour une nouvelle édition des foires à l'ancienne, déjà ! Que le temps passe vite! Une édition qui réserve son lot de nouveautés. Comme nous l'avons annoncé, 2019 sera l'année du canard. C'est pourquoi, les commissions ont travaillé pour innover et proposer de nouvelles activités en lien avec ce palmipède au combien célèbre à Challans.

Des jeux, des expositions, la musique, bricolage... le canard sera à l'honneur à différents endroits de la foire : le jeu du Potet, le Mystère de Léon (lire en page 4) mais aussi l'exposition de la collection de canards de notre bénévole Marie-Claude RENAUD, qui regroupe près de 400 pièces. Elle sera visible à l'office de tourisme. La confrérie des exposera У également sa tenue d'apparat et sera présente les 4 jeudis sur la place des communes. Vous pourrez également admirer les tenues de la confrérie lors de l'inauguration officielle le 25 juillet. Les commerçants désirant jouer le jeu, vont pouvoir décorer leurs vitrines sur ce thème et les restaurateurs sont invités à mettre du canard au menu. Rue de la Redoute, à la librairie « Au chat Lent », les enfants pourront réaliser des petits canards lors d'un atelier bricolage. Et ne manquez pas la fanfare, qui fera attention à ne pas faire de canards, mais qui vous réserve surprise!

« Piboles » en juillet, « Quatuor Légendaire » en août

Côté animation, vous pourrez découvrir deux nouvelles formations. Les Piboles do Marô, groupe folklorique de jeunes d'Autrefois Challans. Créée en septembre dernier à l'initiative de bénévoles adultes soucieux de transmettre aux jeunes générations les traditions, les Piboles vont présenter, en juillet, le fruit d'une année de travail, en déambulation et lors d'une représentation sur le podium des Halles en début d'après-midi.

En août c'est le Quatuor

Légendaire, qui prend le relais en début d'après-midi sur le podium. Humour et légendes seront programme avec trois acteurs et un musicien bien connus dans notre région : Roger MORISSEAU, Hervé CANTIN, Gilles PERRAUDEAU et Frédéric ROUSSEAU. Ils mettent en scène avec beaucoup d'humour les légendes de la Vendée : Saint-Martin au Pont d'Yeu, Gargantua, Barbe-Bleue. Béatrix l'ogresse des Fontenelles... Le tout sur des sonorités d'accordéons et de clarinettes. ne pas manguer!

Le bivouac reconduit et une meilleure signalétique

Au 32 rue Carnot, le bivouac sur la guerre 14/18 sera reconduit. Des poilus, un médecin, une infirmière... vous y accueilleront. Un canon de 75 a même été réalisé agrémenter pour l'exposition.

Enfin côté pratique, vous découvrirez une nouvelle signalétique. Deux totems seront installés pour mieux indiquer les différentes

PORTES OUVERTES

Une journée riche en rencontres

SÉCURITÉ ET PÉRIMÈTRE

Les laissez-passer sont disponibles!

JEU DU POTET ET MYSTÈRE DE LÉON

De nouveaux jeux à découvrir cet été.

Le Caneton

Directeur de la publication : Martine BARRAU

Rédaction:

Noëlla RAVON

Téléphone : 02 51 68 19 10 **Télécopie :** 02 51 68 66 00 **Commission paritaire:**

N° 75 928 AS

Composition et impression : Autrefois Challans

Siège social : Ferme de la Terrière - 19, rue Maurice Fillonneau 85300 Challans

Photographie : Autrefois Challans - Michel MACE.







activités des foires.

Quatre soirées folkloriques et une noce

La soirée folklorique aura lieu les quatre jeudis. Nous vous donnons rendez-vous dans la prairie située derrière la salle Louis-Claude ROUX, l'accès se fera par le boulevard Viaud Grand Marais. La noce maraîchine se déroulera le 22 août, salle Louis-Claude ROUX. Attention, il y a quelques petits changements de

de modalités de réservations (lire en page 4).

C'est avec hâte et plaisir que je vous donne rendezvous, les 18 et 25 juillet - les 08 et 22 août pour de nouvelles foires, où, vous tous bénévoles ferez connaître nos traditions aux nombreux visiteurs qui, chaque année, viennent de plus en plus nombreux, partager avec nous des moments de convivialité qui resteront gravés dans leur

mémoire.

Je profite de cet édito pour vous rappeler que vous devez être à jour de votre cotisation pour participer aux foires, c'est une question d'assurance et de sécurité. Elle est de 5 € et est à régler au secrétariat, à la ferme de la Terrière.

Je vous dis à très bientôt pour de nouvelles aventures!

La Présidente Martine BARRAU



PORTES OUVERTES

Une journée riche en rencontres

L'opération « Portes Ouvertes » proposée le 30 mars dernier a permis aux visiteurs de découvrir l'envers du décor et le travail réalisé à l'année par l'association à la ferme de la Terrière. L'atelier couture, la technique, les animations en direction des écoles, le groupe folklorique de jeunes « Les Piboles do Marô », l'atelier Aluettes... ont rythmé les visites. Si le temps était de la partie, les visiteurs auraient pu être plus nombreux, notamment pour le bal traditionnel du soir, animé par le groupe Courant d'Air's ». Toutefois, les rencontres ont été très enrichissantes. Il faut retenir le positif de cette demi-journée, qui nous a permis de recruter 11 bénévoles. Un grand merci aux bénévoles, aux musiciens, à Louis, aux danseurs et aux Piboles do Marô pour l'animation de l'après-midi.



PRÉSENTATION DE L'AFFICHE

2019, l'année du canard!



Le 23 avril à la Rochesur-Yon a eu lieu la traditionnelle soirée présentation de l'affiche. L'occasion de se retrouver et de lancer les foires 2019 placées sous le signe du canard. Et qui de mieux que notre canard à palets pour illustrer cette nouvelle édition! Nous remercions l'ensemble des bénévoles présents sur scène et sur : Jean-Pierre l'affiche BOUTOLLEAU et Maxime MONNERON représentants la commune de Saint-Gervais, Manon qui officie à

la bourrine de Joseph ainsi que Claude RABILLER, Guy CHARRIER et Jean-Claude DELAVAUD, nos trois complices du canard à palets.

Merci également aux cinq musiciens : Louis-Jo BURGAUD, Gilles COUTON, Albert DRONET, Yvon MERCERON et Jean-Luc PRINEAU pour l'animation de la soirée et à notre « speaker » Philippe ARNAUD qui a remplacé notre garde champêtre préféré Louis PINHEIRO.

DISTRIBUTION DES COSTUMES

Le lundi 08 et le mercredi 10 juillet

Comme tous les ans, des bénévoles vous accueilleront au service couture d'Autrefois Challans afin de vous remettre vos costumes, le **lundi 08 juillet** et le **mercredi 10 juillet** de 9 h à 18 h, en journée continue. D'autres dates avaient été annoncées par erreur. Notez bien le 8 et le 10 juillet.

Les élèves de l'école à l'ancienne seront informés par email du mode de distribution de leurs blouses. ATTENTION : Les bénévoles de la fête foraine sont invités à venir retirer

leurs tenues le mardi 9 juillet, le <u>matin</u> uniquement, de 9 h à 12 h 30. Les costumes devront être rendus <u>impérativement</u> pour le ler septembre, en bon état, propres, détachés et repassés. Merci de votre compréhension.



SÉCURITÉ ET PÉRIMÈTRE

Les laissez-passer sont disponibles!

Nous rappelons que les jours de foire, le stationnement et la circulation dans le périmètre sont interdits de 8 h à 19 h 30 par arrêté municipal.

Si vous devez entrer dans ce périmètre avec votre véhicule pour l'installation de votre stand il faut demander un laissez-passer à secrétariat., Laëtitia au Ferme de la Terrière - 19, rue Maurice Fillonneau, à Challans. Veillez temporairement stationner votre véhicule de sorte qu'il ne bloque pas l'installation des autres stands ainsi que la manutention. Le parking, boulevard Lucien DODIN est réservé aux bénévoles. Il vous faut cependant le laissez-passer pour accéder.

Face à la complexité de la législation concernant le déplacement d'un véhicule gênant, la police municipale pourra dresser un procèsverbal à tout contrevenant.

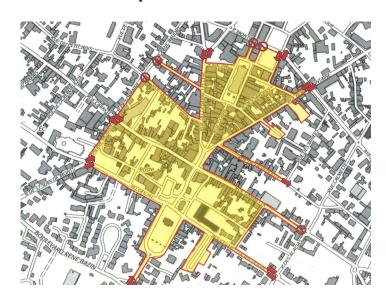
Le laissez-passer constitue
une tolérance et non une
dérogation. Vous stationnez
ou circulez à vos risques et
périls.

D'éventuels
dommages ne pourront
être couverts par les
assurances.

Concernant l'installation de votre stand : veillez à toujours laisser un passage de sécurité de 3 nécessaire en cas d'intervention des services de secours. Veillez également à ne pas bloquer l'accès à une borne incendie. Chaque jeudi pompiers matin, les effectueront une vérification de tous les accès.

Nous sommes soumis, cette année encore aux règles de sécurité imposées par la Préfecture, ce qui engendrent certaines contraintes.

Nous vous rappelons que ce sont des bénévoles, comme vous, qui assurent le service aux barrières. Leur Plan périmètre Foires 2019



rôle n'est pas facile, merci de les respecter et d'être compréhensifs. La sécurité, c'est l'affaire de tous!

Nous vous rappelons également que vous devez être à jour de vos cotisations pour participer aux foires, il y a quelques retardataires!

APPEL AUX BENEVOLES URGENT

Restauration: Nous recherchons des bénévoles pour compléter l'équipe de Chez Noël, restaurant installé au bout des Halles et pour faire les frites à la soirée folklorique.

Soirée Folklorique: Nous recherchons des bénévoles pour aider à l'installation de la soirée folklorique rue des Plantes, dans l'après-midi à partir de 16 heures.

Serveurs: Nous recherchons des serveurs et serveuses (salle et bar) pour la noce maraîchine du 22 août

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de nous contacter rapidement

02 51 68 19 10

DISTRIBUTION DES TICKETS REPAS

Lundi 08 et mercredi 10 juillet à la ferme de la Terrière

Laëtitia accueillera les responsables de commissions et des groupes folkloriques à la ferme de la Terrière le lundi 08 et le mercredi 10 juillet à partir de 9 h 30 afin de distribuer les tickets repas. Merci de nous donner le nombre exact de participants aux foires. De plus, selon les horaires de

vos animations nous vous demandons d'essayer de déjeuner avant 12 h 30 ou après 13 h 30.

Les bénévoles des communes ne sont pas concernés par cette distribution. Comme les années précédentes, leurs tickets repas seront remis le matin des foires. Si vous

avez des questions merci de contacter le secrétariat.

Petit rappel : cette année il y aura quatre soirées folkloriques et une noce en salle, comme avant ! L'accès au terrain, derrière la salle Louis-Claude ROUX se fera les 4 jeudis par le boulevard Viaud Grand Marais.

LISTE DES BENEVOLES - RAPPEL - LISTE DES BENEVOLES - RAPPEL

Tous les ans, nous remettons le fichier des bénévoles à jour, notamment pour la Saint Léon (soirée de remerciements). Nous demandons aux responsables des commissions de bien vouloir prendre en note **les coordonnées complètes** (nom, prénom, adresse, téléphone, mail) de toutes les personnes qui participent aux animations dès la première foire jusqu'à la dernière et de bien les vérifier. Merci.

SIGNATURE DES PARTENAIRES

Une fidélité sans faille!

Réunis à la ferme de la Terrière pour la signature des conventions, nos partenaires ont une nouvelle fois fait part de leur soutien à l'association. Nous remercions le Conseil Départemental de la Vendée, la municipalité de Challans, la Charcuterie Vendéenne, Challans Gois Communauté, les Eleveurs de Challans ainsi que le Crédit Mutuel Océan et le quotidien Ouest France pour leur fidélité.

Autrefois Challans sans ce soutien ne pourrait pas pérenniser les foires à l'ancienne qui chaque été réunissent des milliers de visiteurs.



Les partenaires ont fait les bons élèves et ont pris place aux bureaux des écoliers pour la signature des conventions.

JEU DU POTET ET MYSTÈRE DE LÉON

De nouveaux jeux à découvrir cet été

Pour coller au thème des foires 2019 qui est le canard, nous proposons cet été deux nouveaux jeux : celui du Potet, version maraîchine et grandeur nature du jeu de l'oie et le Mystère de Léon, un parcours familial qui invite les visiteurs à retrouver l'inscription gravée le médaillon de naissance de Léon, notre emblématique canard toboggan.

Le jeu du Potet sera installé rue Gambetta, à côté du jeu d'échec. En libre service, il vous permettra de découvrir l'univers de la foire et du marais de façon ludique. De jolis canards en bois serviront de pions et vous permettront d'avancer sur notre tapis de 3m x 2m.

Le Mystère de Léon sera quant à lui en vente, au prix de 2 €, dans les boutiques souvenirs des Halles et de la Place de Gaulle, ainsi qu'à la caisse du coin caneton et à la librairie « Au chat Lent », rue de la Redoute. L'objectif de ce jeu de piste est d'inciter les visiteurs à aller à





la rencontre des bénévoles et de leur faire découvrir de façon ludique les activités qui sont proposées lors de nos 4 jeudis. Ils pourront ainsi mener l'enquête en solo, en famille, entre amis...

L'arrivée se fera à la librairie « Au Chat Lent » où nos enquêteurs d'un jour devront ouvrir le coffre - fort grâce au code et découvrir ainsi le fameux « Mystère de Léon » et une surprise... Un lot par famille.

Bien évidemment, vous pouvez vous aussi participer au jeu et ainsi découvrir la foire autrement, si vous en avez le temps!

LOTO XXL

L'association organise un loto XXL le dimanche 1 er septembre à 15 h salle Louis-Claude ROUX, animé par Loc'anim. $2 \in$ le carton. Bon d'achat de 1 000 \in , un bon d'achat de 100 \in , 2 chariots garnis, une tablette tactile et de nombreux autres lots sont à gagner!

NOCE MARAÎCHINE Ce qu'il faut retenir

Pour la noce maraîchine du 22 août, un tarif préférentiel est proposé aux bénévoles <u>à jour de la cotisation</u>, soit 18 €. Les bénévoles intéressés sont invités à retirer leurs billets au secrétariat, à la ferme de la Terrière. Attention la carte d'adhésion 2018-2019 vous sera demandée.

Pour les réservations « non-bénévoles » deux possibilités sont proposées : la réservation à l'office de tourisme de Challans au tarif de 24 € et la réservation en ligne via le site internet : www.autrefoischallans.com au tarif de 23 €. Attention la réservation en ligne ne concerne pas le tarif préférentiel.

Les billets seront en vente à compter du 8 juillet.

A découvrir



La réplique d'un canon de 75, réalisée par Franck et Michel à l'atelier, viendra agrémenter le bivouac 14/18.







